

CMR : Sensibilisation aux dangers de l'amiante

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse à toute personne susceptible d'être au contact de matériaux amiantés lors de ses interventions.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash (Technologie non maintenue par les navigateurs récents)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- connaître les caractéristiques de l'amiante ;
- connaître ses effets sur la santé ;
- identifier certains produits pouvant contenir de l'amiante ;
- adopter les bons réflexes en cas de doute sur un matériau.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 30 minutes

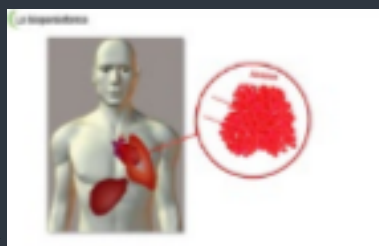
Tarif : nous consulter*

Généralités

Dans le cadre de leur activité de nombreux salariés sont susceptibles d'être au contact de matériaux amiantés encore présents dans les bâtiments et équipements.

Ce module permet d'informer le personnel sur les dangers de l'amiante, il renseigne sur les mesures de prévention à connaître et à respecter.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : L'amiante • Qu'est-ce que l'amiante ? • Les caractéristiques de l'amiante • L'amiante, un matériau multi-usage • Amiante : commercialisation interdite

Chapitre 2 : Les risques liés à l'exposition aux fibres d'amiante • Amiante = danger • Facteurs de risques • La biopersistance • Les pathologies • Les populations exposées

Chapitre 3 : Intervenir en sécurité • Les moyens de localiser l'amiante • Cas exceptionnel • Intervenir en sécurité • Pourquoi une formation amiante ? • Amiante : commercialisation interdite

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées